

## DOSSIER COMMUNAL DE SYNTHESE

### Risques naturels et technologiques

Département  
de la Seine-Maritime

DUCLAIR

#### INFORMATION

#### DES POPULATIONS

##### LA LETTRE DU MAIRE

« Notre commune est exposée à 3 risques majeurs : 2 risques naturels et 1 risque technologique.

Bien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a le droit d'être informé.

Ce présent document a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés à DUCLAIR : inondation, mouvement de terrain et transport de matières dangereuses.

Sans vouloir dramatiser, il faut être conscient que le risque nul n'existe pas. Alors, soyons prêts à réagir face à ces événements.

Je souhaite que ce document que nous avons réalisé conjointement avec les services de l'Etat vous apporte l'information préventive que vous pouvez attendre sur ce sujet ».

Le Maire

La commune de DUCLAIR est exposée à :

- 2 risques naturels



Inondation



Mouvement  
de terrain

- 1 risque technologique



Transport de  
matières dangereuses



#### L'INFORMATION PRÉVENTIVE

L'information préventive a été instaurée par l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987 : « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ». Informés, les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans leur vie courante, pour mieux s'en protéger et acquerront ainsi une confiance lucide, génératrice de bons comportements individuels et collectifs.



VILLE DE DUCLAIR



PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

### DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Ce dossier a été établi en novembre 2000 conjointement par la municipalité et la préfecture de la Seine-Maritime - SIRACED PC

